Texte intégral du discours de SM le Roi
à la 65ème Session de l'Assemblée Générale de l'ONU

New York - Voici le texte intégral du discours adressé par SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, à la 65ème Session de l'Assemblée Générale de l'ONU, et dont lecture a été donnée lundi par le Premier ministre M. Abbas Fassi:

"Louange à Dieu,.

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Majestés, Altesses et Excellences,.

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,.

Monsieur le Secrétaire général,.

Permettez-moi de vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence des travaux de la 65ème Session de l'Assemblée Générale de l'ONU.

Je voudrais également exprimer toute notre appréciation des efforts déployés par votre prédécesseur, Dr Ali Triki qui a œuvré inlassablement pour insuffler une nouvelle dynamique aux travaux de notre Assemblée.

J'adresse mes vifs remerciements à Son Excellence le Secrétaire général pour son action inlassable en faveur du rô le de notre Organisation.

Monsieur le Président,.

Nous considérons cette session qui a lieu une décennie entière après la tenue du Sommet du Millénaire, en 2000, comme une occasion propice pour adopter une vision consensuelle destinée à guider notre action collective au cours des années à venir, et réaffirmer notre attachement aux trois volets fondamentaux de cette vision : Sécurité et Stabilité, Développement et Prospérité, Promotion des Droits de l'Homme et de la dignité humaine. Ces trois priorités continuent de constituer le socle du nouvel agenda international.

Aussi, cette importante réunion constitue-t-elle une occasion idoine pour réaffirmer notre volonté de remplir les engagements issus de ces priorités, ainsi que notre engagement en faveur du renforcement de la coopération internationale et de la mise en place d'une base solide pour l'édification d'un monde sûr et solidaire.

Profondément convaincu de l'importance de l'ONU et de la place particulière qu'elle occupe, en tant que cadre de l'universalité et de la légitimité internationale, le Maroc s'efforce constamment d'apporter un soutien concret à notre Organisation, tout en veillant à répandre les valeurs et les principes qu'elle incarne et à contribuer à la concrétisation des objectifs qu'elle poursuit.

Plus encore, notre pays s'est attaché à mette en parfaite adéquation ses priorités nationales avec l'agenda international.

Monsieur le président,.

Dans le domaine du maintien de la paix qui est la raison d'être historique des Nations Unies, notre Organisation assume un rô le salutaire pour l'ensemble de l'humanité.

Du haut de cette tribune, le Maroc appelle la Communauté Internationale à s'investir fortement dans les efforts visant le règlement des différends ouverts ou latents qui enveniment les relations entre Etats voisins et entravent leur indispensable intégration économique, surtout dans le continent africain.

C'est avec cette conviction profondément ancrée et une sincère volonté d'assainir les relations dans notre région du Maghreb, que nous avons soumis, en 2007, aux Nations Unies une Initiative d'autonomie en vue de régler définitivement le différend artificiellement entretenu autour du recouvrement par le Maroc de ses provinces du Sud.

Cette initiative audacieuse et innovante a bénéficié du soutien de la communauté internationale et du Conseil de sécurité qui , à maintes reprises, ont qualifié les efforts la sous-tendant de sérieux et crédibles. Ils ont également salué la contribution active du Maroc, pour faciliter la résolution de ce différend qui hypothèque l'intégration maghrébine et entrave la prospérité des cinq peuples maghrébins.

Dans ce contexte, le Maroc appelle les autres parties à saisir cette opportunité historique pour s'engager dans des négociations de fond sous l'égide du Secrétaire Général et de son Envoyé personnel, auxquels nous réitérons notre volonté sincère de coopération.

La nécessité d'affranchir notre région de ce différend qui plombe notre action commune, se fait sentir de plus en plus durement et au quotidien dans la région, mais aussi parmi nos partenaires stratégiques. Elle devient, de plus en plus, impérieuse, au vu des multiples défis qui nous interpellent avec insistance, particulièrement dans le domaine sécuritaire, et ce, aussi bien en ce qui concerne l'espace sahélo-saharien, que pour ce qui est de sa dimension atlantique.

Monsieur le président,.

L'instauration de la paix au Proche-Orient ne relève pas de l'impossible. La persistance du conflit n'est pas non plus une fatalité. La seule voie à suivre pour le règlement de ce conflit est celle de la solution de deux Etats vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

La Communauté internationale est, donc, appelée à appuyer le processus de négociations directes qui est en cours sous les louables auspices de l'Administration américaine, et qui constitue une occasion propice pour œuvrer sérieusement en faveur d'un règlement définitif, conformément à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes des Nations Unies, et sur la base d'un référentiel précis, d'un agenda exhaustif, d'un calendrier déterminé et d'un horizon temporel défini.

Le Maroc étant partie prenante dans le processus de paix, nous sommes conscients que la négociation pose non seulement la question d'un Etat palestinien exerçant sa pleine

souveraineté, avec Al-Qods Al-Charif comme capitale, et les épineuses questions s'y rattachant, mais également la nécessité d'éviter les actions unilatérales et d'arrêter la colonisation, surtout à Al-Qods Al-Charif.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous n'avons eu de cesse d'attirer l'attention des Nations Unies et de la communauté internationale sur la sensibilité de la question d'Al Qods et de l'entreprise de judaïsation qui y est menée, et qui altère les spécificités de cette ville sacrée. Al Qods doit redevenir un symbole de coexistence harmonieuse des religions monothéistes, une Ville de Paix et de cohabitation des deux peuples palestinien et israélien.

Monsieur le président,.

Il y a à peine deux jours, nous avons fait le bilan du degré de réalisation des objectifs du millénaire. Le constat a été clairement établi que la conjonction des crises et l'impact des changements climatiques ont eu pour conséquence de retarder pour plusieurs pays en développement, particulièrement dans notre continent africain, la réalisation de la plupart de ces objectifs.

Avec une population de plus de 900 millions de personnes, et des ressources naturelles lui permettant d'assurer son autosuffisance, l'Afrique pourrait bien devenir un continent de croissance.

En dépit de ce potentiel, l'Afrique demeure marginalisée par rapport aux flux d'investissements étrangers directs dans le monde, tendance qui s'est accentuée avec la crise économique et financière mondiale.

Dans ce contexte, le Maroc propose l'organisation, par l'Assemblée générale des Nations Unies, d'un dialogue de haut niveau sur l'investissement en Afrique.

Par ailleurs, l'ampleur des défis engendrés par la mondialisation exige de la part de la communauté internationale des réformes significatives urgentes de l'architecture actuelle de la gouvernance économique mondiale, ainsi qu'une mobilisation accrue pour jeter les bases d'un nouvel ordre environnemental mondial juste, équitable et opérationnel, permettant de sauvegarder notre planète pour les générations présentes et futures.

Monsieur le président,.

Le Royaume du Maroc a fait de la protection et de la promotion des droits de l'Homme un choix irréversible conformément à une stratégie globale basée sur une approche participative visant à mette en valeur l'élément humain et à promouvoir sa dignité, dans le cadre d'un modèle sociétal démocratique et propice au développement.

Dans cette optique, le Maroc a lancé de vastes chantiers et de grandes réformes, et réalisé des avancées notoires en matière d'élargissement de l'espace des libertés individuelles et collectives, ainsi que de sauvegarde de la dignité humaine et des droits de ses citoyens, notamment les femmes, les enfants et les catégories sociales ayant des besoins spécifiques.

Sur le plan international, l'engagement résolu du Royaume du Maroc, depuis la création du Conseil des Droits de l'Homme et la mise en place de ses mécanismes, se confirme, aujourd'hui, par le choix porté, en mars 2010, sur le Maroc pour être co-facilitateur du processus de révision, au niveau de l'Assemblée Générale, de cette institution clé du dispositif onusien en charge des droits de l'Homme , révision qui doit s'inscrire dans le cadre d'une vision renouvelée, plaçant les droits de l'homme au cœur de la dynamique de développement humain et durable.

Le Maroc ne ménagera aucun effort pour l'aboutissement de cet exercice et l'émergence d'une vision convergente et responsable autour des valeurs authentiques des droits de l'Homme, loin de toute rhétorique et à l'abri de toute instrumentalisation tendancieuse des nobles desseins qu'elles incarnent.

Mesdames et Messieurs,.

Le monde a encore du chemin à parcourir pour que les Etats et leurs peuples apprennent à vivre dans la diversité, et à en faire une source de richesse spirituelle, culturelle et civilisationnelle. Le dialogue entre les civilisations est non seulement nécessaire, mais il est désormais prioritaire.

Il est fondamental que les Nations Unies deviennent le vecteur privilégié d'une culture de la paix, de la tolérance et de la compréhension mutuelle et le catalyseur d'une nouvelle forme de coopération solidaire et engagée pour le bien-être et le progrès de la communauté humaine et pour la quiétude et la dignité de tous les hommes, où qu'ils se trouvent.

Je vous remercie de votre attention.

Wasalamou alaikoum wa rahamatoullahi barakatouh".